



Association Amicale des  
Résidents de Châtel

# ENTRE NOUS

N°92 - Juin 2015



Bulletin d'information de l'Association Amicale des Résidents de Châtel 161 chemin de l'Etringa 74390 - CHÂTEL  
[www.residentschatel.fr](http://www.residentschatel.fr)  
[contact@residentschatel.fr](mailto:contact@residentschatel.fr)

## Editorial

Cet hiver, la neige s'est fait attendre; notre belle station sans neige aurait pu tourner au drame économique. La mairie, l'Office de Tourisme et la société des remontées mécaniques ont tout fait pour pallier ce manque en mettant en place de nouvelles animations. Vous étiez présents et avez fêté en famille ces joyeuses fêtes de fin d'année. Mi-janvier, les skieurs étaient ravis par les chutes abondantes et une période de grand froid qui ont permis des sorties pleines de poudreuse jusqu'en fin de saison. Au mois de mars, notre maire Nicolas RUBIN a été élu conseiller départemental et j'en profite pour lui adresser les félicitations de notre Association.

L'été est là et vous pourrez apprécier, lors de la lecture du bulletin, les différentes sorties préparées. J'en profite pour remercier les organisateurs et je compte sur vos inscriptions suffisamment à l'avance pour remplir les conditions d'obtention de tarifs préférentiels. Si lors de vos sorties familiales vous avez découvert un ou plusieurs sites merveilleux, n'hésitez pas à le faire partager avec les autres adhérents; nous serons prêts à vous épauler lors de cette démarche. Je profite de cet édito pour remercier les administrateurs qui ont œuvré pendant de longues années au bon développement de notre Association: Christiane, Monique, Christian, Georges et les autres, MERCI, bonne santé et à bientôt à Châtel ! Merci à Jean et Dominique qui nous ont rejoints au sein du comité, et je lance un appel pour intégrer quelques administrateurs supplémentaires. Si vous avez quelques heures à consacrer à votre association, vous êtes les bienvenus. Soyons nombreux aux différentes manifestations organisées par l'association et retrouvons-nous pour de bons moments de convivialité dans notre beau village.

Alain Fourot

## Extrait du programme Été 2015 de Châtel Tourisme

### Juin

26 au 28/06 - 12ème Passportes du soleil MTB

### Juillet

10/07 - Concert avec "Journeyman"

12 et 13/07 - Fête du Lac

12/07 - Concert de l'Echo Alpin

14/07 - Célébration Fête Nationale

15 au 19/07 - 2ème Châtel Bike Festival

15/07 - Spectacle avec "Thalie"

17 au 19/07 - Burn Mountain Rock Festival

19/07 - 11ème cyclo sportive Montée Bassachaux

21/07 - Concert de clarinette

26/07 - Brocante professionnelle

26/07 - Concert saxophone et piano

29/07 - Spectacle avec "Thalie"

30/07 - Concert flûte et orgue

### Août

01/08 - Concert avec les "Plai"

02/08 - Concert de l'Echo Alpin

05/08 - Concert avec le Choeur de la Vallée d'Aulps

06/08 - Concert lyrique chant et piano

09/08 - Fête de la Saint Laurent

10/08 - Concert de clarinette

10/08 - Spectacle avec "Thalie"

16/08 - Concert "Le Bal des Nigauds"

16/08 - Brocante professionnelle

19/08 - Soirée "Country Légend"

21 et 22/08 - Grande braderie des commerçants

23/08 - 39ème Belle Dimanche/Fête des alpages

28/08 - Concert de clarinette

29 et 30/08 - Trial 4x4

Pour plus d'informations veuillez vous renseigner  
auprès de Châtel Tourisme.

Ecoutez Radio Châtel sur internet !

[www.sarlaltipub.com](http://www.sarlaltipub.com)



# 24ÈME TROPHÉE SKI AARC

21.02.2015



Un grand remerciement pour les généreux donateurs, la SAEM pour la piste et la remontée, l'ESF pour le traçage et le chronométrage, Ski Academy pour les trophées, la municipalité pour la mise à disposition du chapiteau, Châtel Tourisme pour l'animation et les boissons chaudes, ainsi que toutes les bonnes volontés pour la parfaite organisation de cet évènement.

## Magasins de sport

Boutique Vertige  
CHARLES Sports  
CRÉPY Sports  
Daniel CRUZ Sports  
GERMAIN Sports  
Intersport  
RICHARD Sports  
Skis Henri GONON  
Twiner Sports  
Vertical Horizons

## Restaurants

Restaurant Le Fiacre  
Restaurant Le Loy  
Restaurant Le Pierrier  
Restaurant La R'mize  
Restaurant La Terrasse du Morclan  
Restaurant Le Vieux Four

## Commerces

Coiffure CL'HAIR  
Couleur Bois  
Institut Pétales  
La Lavandière  
La Vieille Douane  
Les Poteries de l'Hermitage  
Martine Coiffure  
Miel et Eucalyptus Anne MELLA  
Pharmacie DAVID  
Tabac Presse GIRARDOZ  
Boucherie FAVRE  
Boucherie TOCHET  
Boulangerie GRILLET  
Châtel Services  
Intermarché  
La Cave à Sosses  
Le Grenier de Châtel  
Les Délices de Châtel  
Sherpa

## Banque

Crédit Mutuel

## Agence immobilière

Châtel Immobilier

## Résultats 24ème Trophée ski AARC du 21 février 2015

### DAMES 1939/1959

1 - FOUROT Catherine	1:00.23
2 - ROQUIGNY Catherine	1:00.21
3 - BOULAY Sylvane	1:24.29

### HOMMES 1930/1959

DEVILLERS Jean-Michel	53.24
DUBI Daniel	54.94
HETZEL André	56.94

### DAMES 1961/1968

1 - ATTIA Sandrine	41.74
2 - BENICHOU Nathalie	47.09
3 - CATTIN Corinne	57.81

### HOMMES 1983/1996

VAN LOO Matthieu	41.64
DEVILLERS Fabien	44.29
PALACCI SEGAL Elie	45.35

### DAMES 1977/1995

BOUTON Charlotte	37.16
FOUROT Aline	40.92
DEVILLERS Anaïs	49.64

### HOMMES 2000/2003

PETRY Mathis	37.01
BEVILACQUA Matteo	37.01
CORPEL Antoine	47.62

### DAMES 2000/2008

ATTIA Julie	35.32
ATTIA Tiffanie	39.57
HILGER Marie	51.98

### HOMMES 2005/2009

BENICHOU Théo	44.63
ROQUIGNY Alexandre	56.44
ROQUIGNY Grégoire	1:09.72



## 1-RANDONNEE LAC DU QUEYSET LUNDI 21 JUILLET 2015

Organisateur: Hervé HUGUEL T° 06.68.75.80.16  
Randonnée 3 étoiles  
Départ lac de Vonnes => 9h30  
4h30 de marche A/R  
Dénivelé => 400 mètres  
Repas tiré du sac au lac du Queyset



## 2-VISITE AÉROPORT INTERNATIONAL DE GENÈVE => VENDREDI 24 JUILLET 2015

Organisateur: Alain FOUROT T° 06.09.83.37.59/Michel JOLLIET  
Minimum 15 personnes-Maximum 30 personnes  
11h30 - Rendez-vous place de la Mairie pour départ en bus au plus tard à 12h00  
14h30 - Rendez-vous des participants à la Salle de Presse (voir plan ci-joint) - Projection d'une vidéo sur l'aéroport  
14h45 - Tour en bus sur les aires de trafic, commenté par une chargée d'accueil  
15h15 - Visite du service de sécurité par un sapeur d'aviation  
16h00 environ - Fin de la visite  
Nous avons pris la décision d'effectuer le trajet Châtel/Genève en bus en raison de la distance A/R de 154 kms et des problèmes de stationnement à l'aéroport (coût et places disponibles).



Nota: Le montant du transport sera réparti entre les participants (gratuité enfants) et bénéficiera d'une prise en charge partielle par l'A.A.R.C en fonction du nombre de personnes.

**Attention: Tous les participants devront être en possession d'une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité ou passeport uniquement).**

**Si ces exigences ne sont pas satisfaites, les autorités aéroportuaires se verront dans l'obligation d'annuler la visite ou de refuser l'accès aux participants dépourvus de papiers d'identité.**

**Nous vous rappelons que les mesures de sécurité en vigueur à Genève Aéroport interdisent l'import d'objets tels que couteaux, ciseaux, etc.**

**Important: Lors de votre inscription merci de bien vouloir nous communiquer votre ou vos dates de naissance (renseignements nécessaires pour compléter la liste demandée par le service de sécurité de l'aéroport).**

## 3-SORTIE BISSE DE TORRENT-NEUF (SUISSE) => MERCREDI 29 JUILLET 2015

Organisateurs: Jean Michel ALIX T° 07.88.19.92.15  
Jean BARTHES T° 06.07.99.49.45

Bisse de Torrent-Neuf: Petit canal à faible pente creusé à flanc de montagne utilisant la gravité pour acheminer l'eau dans la vallée.

Départ: 9h00 en co-voiturage de Châtel (parking lac de Vonnes) à Savièse (Suisse) avec pique-nique, chaussures de marche, appareil photo.

Trajet Châtel/Savièse => 85 kms environ - 1h15 par autoroute (si vignette Suisse) ou ~ 1h30/1h45 par nationale.

Parcours du Bisse bien sécurisé néanmoins déconseillé aux personnes sujettes au vertige (passage de 4 ponts métalliques suspendus). Longueur parcours => 7,7 kms environ x 2 = 15,4 kms

Temps parcours => 3h15-3h45 A/R + pique-nique et temps de pause.

Ascensions cumulées => 83 mètres - Difficulté technique: 2/5

Avis: Parcours assez facile car peu d'ascension. Parcours gratuit.

Buvette sans restauration au 1/4 du parcours avec grandes tables. Buvette sans restauration au bout du parcours avec grandes tables.

Grand parking pour stationnement des véhicules au début du parcours.

**Ps: Il faut prévoir l'annulation ou le report si possible de cette sortie en cas de pluie car le parcours devient très glissant et donc dangereux. Les gestionnaires du bisse peut aussi décider d'en fermer l'accès.**



## 4-Sortie Glacier 3000 aux Diablerets (Suisse) => Samedi 01 août 2015

Organisatrice: Tatiana DUBI T° +41.78.603.25.35

La sortie à Glacier 3000 (<http://www.glacier3000.ch/fr/>) a lieu uniquement par beau temps !

Les personnes inscrites sont priées de nous laisser un n° de portable où nous pourrions les joindre la veille ou le matin de l'excursion.

Heure et lieu départ: 8h00 au lac de Vonnes en co-voiturage

Durée du trajet en voiture de Vonnes jusqu'au pied du Glacier : ~ 1h30

Inscriptions: Minimum 10 personnes (svp, veuillez indiquer vos n° de portable)

Repas:

- Restaurant self-service au 3ème étage: 160 places
- Terrasse avec bar au 2ème étage: 80 places

Prix: Voir les infos ci-dessus pour le téléphérique, chacun paie son repas au self ou sur la terrasse.



Peak Walk by Tissot Le seul et unique pont suspendu, qui relie deux sommets, est ouvert.

Le "Peak Walk by Tissot" relie le sommet inférieur (View Point) avec le sommet principal 5 mètres plus haut (Scex Rouge).

Le pont, d'une longueur de 107 mètres et d'une largeur de 0,80 mètre, offre une vue grandiose sur les Alpes. Le Cervin, le Mont Blanc, l'Eiger,

le Mönch et la Jungfrau sont les sommets visibles les plus connus.

Pour les visiteurs de Glacier 3000, le pont suspendu est accessible gratuitement et ouvert toute l'année (sous réserve des conditions météo).

Tarifs: Col du Pillon-Scex Rouge A/R

- Individuels adultes 79,00 CHF - Enfants 9/15 ans 40,00 CHF (gratuité - de 9 ans)
- Groupes dès 10 personnes 64,00 CHF - Enfants 9/15 ans 32,00 CHF (gratuité - de 9 ans)

## 5-Pétanque au restaurant Le Loy => Jeudi 06 août 2015

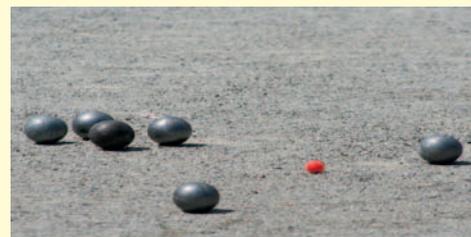
Tournoi de pétanque suivi d'un repas au restaurant Le Loy.

Rendez vous à 15h00 sur le terrain de sport du restaurant Le Loy pour les joueurs de pétanque.

Remise des prix aux heureux gagnants vers 19h00 suivi d'un apéritif offert par M. Jean Pierre VESIN, puis du dîner.

Menus proposés: Viande ou fromage

Prix du repas => 25,00 € (à régler sur place).



## 6-Réunion d'information A.A.R.C. => Samedi 08 août 2015

Réunion d'information du samedi 8 août 2015 => Salle de la Musardière

(Remontées Mécaniques de Super Châtel) => 10h00 à 12h00

Apéritif Salle de la Musardière offert par l'association => 12h00 à 12h30

Repas au restaurant Le Belalp 382 route de Vonnes 74390 - Châtel => 12h30

Menu surprise => 25,00 € - Boissons en sus

Afin de faciliter la bonne organisation du restaurateur, nous vous demandons de bien vouloir respecter les dates d'inscription soit le 02 août 2015.

Au-delà de cette date, aucune inscription ne pourra être prise en compte.

Merci de votre compréhension.



## 7-Sortie Le Ferrage - Morgins (Suisse) => Samedi 15 août 2015

Organisatrice: Tatiana DUBI T° +41.78.603.25.35

A 5 kms de Morgins.

Accès facile par une route goudronnée: 3,2 kms depuis la route principale.

Egalement possible à pied depuis Morgins par un très joli chemin (environ 1h00-1h30 de marche).

Pour se retrouver tous ensemble à la buvette vers 12h00, ceux qui partiraient à pied le feraient depuis Morgins aux alentours de 10h15, donc co-voiturage du lac de Vonnes à Morgins à 10h00. Et ceux qui viendraient en voiture jusqu'au Ferrage partiraient du lac de Vonnes vers 11h30 en co-voiturage également.

Prix: Le prix du repas choisi si moins de 15 personnes ou du menu choisi si plus de 15 inscrits.



Cette sortie ne peut avoir lieu que par beau temps évidemment ! Il faut absolument que les personnes qui s'inscrivent nous laissent un n° de portable où les joindre la veille ou le matin même. Pour les groupes, la réservation est obligatoire et, vu le succès de ce lieu lorsqu'il fait beau, il faut s'y prendre bien à l'avance.

## 8-VISITE PARC-MUSÉE OLYMPIQUE DE LAUSANNE (SUISSE) => MERCREDI 19 AOÛT 2015

Organisatrice: Catherine ROQUIGNY T° 06.70.79.81.18

Rendez-vous lac de Vonnes à 8h15 pour départ à 8h30 en co-voiturage - Embarquement Evian Les Bains à 10h05 sur un bateau de la compagnie "Léman" et arrivée à Lausanne à 10h40. Le parc se situe à proximité du lieu de débarquement.

Inscriptions: Minimum => 15 personnes (enfants et adultes).

Adulte 2ème classe: 27,30 CHF - C'est un billet combiné (transport et visite du musée)

Enfant de 6 à 16 ans: 13,30 CHF - C'est un billet combiné (transport et visite du musée)

Si audio-guide, à demander sur place pour 5,00 CHF

Le repas sera au choix des visiteurs (restauration rapide sur place ou pique-nique, etc ....)

Retour à l'embarcadère à Lausanne-Ouchy, selon notre choix il y a plusieurs traversées en fin d'après midi, mais toujours en groupe.



## 9-MUSÉE DE LA MUSIQUE MÉCANIQUES AU GETS => VENDREDI 21 AOÛT 2015

Organisatrice: Alain FOUROT T° 03.88.85.38.41

Rendez-vous lac de Vonnes à 8h15 pour départ à 8h30 en co-voiturage

Durée du trajet en voiture Châtel/Les Gets => ~ 1h15

Début de la visite guidée à 10h00

Durée approximative => 2h00

Tarif groupe: 10 €/personne

Inscriptions minimum pour tarif groupe => 20 personnes

Repas:

Restaurant du lac 736 route Gibannaz 74 - Les Gets

34,00 € par personne.

- Kir

- Assiette nordique (terrines de truite aux amandes, rillettes de saumon et mesclun assaisonné).

- Assiette de grillades (chipolata, merguez, ribs de porc) accompagné de pomme de terre au four et crème ciboulette, fagot d'asperges, tomate confite.

- Café gourmand (tartelette aux fruits, mini mousse chocolat, macaron).

- Vin au pichet 1 litre pour 4 personnes.

ou Pique-nique



## COMPTE-RENDU ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 27/12/2014

Le Président Alain FOUROT ouvre la séance à 18 heures et remercie les adhérents de leur présence.

Il demande à l'assistance un Président de séance: M. Pierre Preux qui accepte cette tâche et demande encore 1 ou 2 assesseurs:

MM. Félix ROSSET et Gérard VERBOUX.

Il présente à cette Assemblée Générale:

Nicolas RUBIN - Maire de Châtel/Michel GIRARD - Directeur Commercial de la SAEM Sports et Loisirs/Jean Pierre VESIN -

Président de l'Office de Tourisme/Laurence HÉBERT - Directrice du centre aquatique Forme d'Ô,

Nicolas RUBIN excuse les absents ci-contre: Bernard HUGON - Directeur S.A.E.M./Jean BRUNET - Responsable des

pistes/André DAVID - Responsable remontées mécaniques/Jean François VUARAND - Directeur de l'Office du Tourisme

1 - Rapport moral du Président Alain FOUROT

La vie de l'Association. Nombre d'adhérents: 412 foyers x 2 ou 3 personnes

Félicitation pour l'élection du Maire Nicolas RUBIN et son conseil municipal ainsi que Catherine ROQUIGNY membre du bureau de l'A.A.R.C. comme conseillère municipale, une première pour notre association, ce qui conforte notre position au sein de la commune de Châtel. L'A.A.R.C. est représentée au Conseil d'Administration de l'Office de Tourisme et se démarque par la convivialité et les échanges fructueux avec les instances Châtellanes. L'A.A.R.C. est également membre de la FARSM et nous participons aux 2 réunions annuelles avec 18 autres stations. Echanges bénéfiques et riches d'enseignement. Un sujet important a été présenté en novembre à Paris par Mr Philippe SAFFERT, ancien haut fonctionnaire, concernant l'aménagement du territoire et la loi ALLUR.

Plusieurs démissions au sein du Conseil d'Administration: MME Christiane SIFFER - MME Monique SEGAL - M. Georges SEGAL -

M. Christian ADAM - M. Michel STERVINO - MME Florine AZZOPARDI

Remerciements pour leur dévouement et leur soutien pendant les longues années passées à l'Association. Nous souhaitons la venue de nouveaux adhérents au Conseil d'Administration, principalement au poste de Vice-Président, celui-ci étant actuellement vacant.

Le bureau actuel qui devrait être reconduit à la prochaine réunion de bureau: M. Roland Eisenmann => Trésorier - MME Tatiana DUBI => Responsable organisation Trophée ski - MME Dominique BÉGUÉ => Candidate au poste de Secrétaire - MME Catherine ROQUIGNY => Administrative - M. Jean Michel ALIX => Webmaster - M. Alain FOUROT => Président

Nous souhaitons encore 2 ou 3 Administrateurs/Administratrices, 1 candidature est en cours, à confirmer lors de la prochaine réunion du bureau du Conseil d'Administration.

### Actions

Site internet: Tout au long de l'année, informations sur les différents travaux sur la station avec photos et vidéos.

Bulletins d'information: Nous devons nous améliorer pour informer les adhérents non inscrits pour les infos numériques (internet) par des envois de bulletins simplifiés par courrier postal.

Implications au niveau de la commune:

Nous devons reprendre notre réflexion pour être force de propositions d'amélioration dans le cadre environnement et urbanisme pour le bien-être et la beauté de notre village.

Rééditant ma demande d'aide pour faire vivre notre Association (administrateurs, organisateurs de sorties été-hiver), je vous souhaite à toutes et à tous de joyeuses fêtes de fin d'année, une excellente santé et du bonheur pour l'année 2015.

### 2 - Rapport du Contrôleur aux comptes M. Yves Bertrand (voir le budget) et affectation du résultat

"Monsieur le président, Mesdames et Messieurs, en exécution de la mission qui m'a été confiée, par le président de notre Association Amicale des Résidents de Châtel, j'ai l'honneur de vous rendre compte de mes investigations financières de notre association au cours de la période énoncée ci-dessus. J'ai pu disposer de toutes les pièces comptables et d'une comptabilité justifiant les opérations effectuées par notre trésorier ainsi que des détails des comptes par nature de dépenses. Comme les années passées, notre trésorier a provisionné des charges inhérentes à la période ci-dessus mais dont les sorties financières n'auront lieu qu'après le 30 septembre 2014 ainsi que le prorata de charges 2013/2014 payées d'avance pour le 4ème trimestre 2014. Je n'ai rien à ajouter au rapport financier de notre Conseil d'Administration.

En conséquence je vous convie à approuver les comptes 2013/2014 tel qu'ils vous sont présentés, se soldant par un résultat positif de 908,16 €.

Dans la mesure où vous voterez l'affectation de ce résultat au poste des réserves, celles-ci se monteront alors à 20570,57 €."

Vote à l'unanimité.

Aucune question.

L'Assemblée donne quitus au trésorier par un vote à l'unanimité.

### 3 - Renouvellement du conseil d'administration

Tatiana DUBI - Alain FOUROT

Pas d'autres candidats.

Le renouvellement du conseil d'administration est voté à l'unanimité.

### 4 - Diaporama sur les activités de l'Association

Durée de ce diaporama: 7 minutes

### 5 - Questions diverses posées à M. le Maire

Question: Taxes sur les résidences secondaires

Réponse: Notre commune (secteur) n'est pas concernée et je ne suis pas favorable à cette solution. La solidarité ne prend pas sa source en pénalisant une partie des ressources de la commune, l'élan, s'il doit naître en terme de ressources nouvelles, se fera avec la participation de tous. La solution idéale serait de réduire les périodes "volets clos" et que les biens soit mis en location plus dynamiquement....

Pas d'inquiétude pour ce qui est de taxer plus les résidences secondaires.

Question: Position de Châtel sur la loi réglementant la circulation des motoneiges

Réponse: Châtel comme les autres stations adhérents à l'ANMSM est favorable à ce que les restaurateurs d'altitude puissent être autorisés à proposer des soirées avec retour en engin chenillé sur neige. Il n'est pas question de motoneige mais d'engin chenillé avec cabine + conducteur formé + véhicule identifié. Ce principe fait partie des attentes fortes des Maires qui entendent répondre à une sollicitation et à une ressource économique locale supplémentaire.

Question: Loi ALLUR, PLU, SCOT, pas facile pour nous de s'y retrouver

Réponse: Le développement et urbanisme à Châtel est conforme au PLU, conforme au SCOT sachant que le SCOT du Chablais va être amené à évoluer et que les droits à construire pourraient être revus. La tendance actuelle va plutôt dans le sens d'un ralentissement puisque les constructions en cours sont la suite de dossiers datant de plusieurs années. Les lots constructibles restent cependant ouverts à la construction.

Question: Canal +/- Multiplex R3

Réponse: Malheureusement toujours pas opérationnel sur Châtel.

Question: Forfaits ski seniors 75 ans

Réponse: Ce type de forfait gratuit est toujours en vigueur, il suffit de se présenter à une caisse des remontées mécaniques de la S.A.E.M. et de présenter une carte d'identité.

Il y a pu avoir quelques petits problèmes de remise de ce forfait dans la période des fêtes de Noël 2014 et 1er janvier 2015 en raison du manque de neige et du peu de remontées mécaniques ouvertes mais tout est revenu normal ensuite.

La liaison des 2 domaines: Travaux bien avancés grâce en partie à des conditions météorologiques favorables et une implication très fortes des entreprises concernées.

Inauguration prévue le 31 janvier 2015.

Centre aquatique: Laurence HÉBERT a dialogué avec l'assistance sur le centre Forme d'Ô, expliquant qu'il s'agissait avant tout d'une saison de transition et qu'elle était à l'écoute des demandes particulières formulées par les résidents.

Ateliers municipaux: Fonctionnels et inaugurés le 03 octobre 2014.

Nicolas RUBIN laisse la parole à Michel GIRARD qui détaille l'ensemble des activités et animations de Châtel pour la saison hiver 2014/2015.

Il est 20 heures, Alain FOUROT invite l'assemblée à prendre le verre de l'amitié.

## LES RÉSIDENTS - UNE ASSOCIATION FORTE DE 412 FAMILLES

L'association amicale des résidents de Châtel tenait samedi soir son assemblée générale. Une rencontre sympathique en présence du maire Nicolas RUBIN, de Laurence HÉBERT, directrice du centre nautique, de Michel GIRARD, directeur commercial de la Société des remontées mécaniques et de Jean-Pierre VEZIN, président de l'office de tourisme. Alain FOUROT, le président de l'association, a salué les excellentes relations avec la municipalité et les forces vives de la station. Il fait remarquer que c'était exceptionnel qu'une des membres de l'association soit aussi conseillère municipale « C'est dire que nous sommes bien intégrés et admis. Nous souhaiterions travailler avec la municipalité pour apporter des idées et nous investir dans l'environnement », a souligné le président qui a félicité la qualité du travail réalisé pour la préparation des pistes malgré le peu de neige des derniers jours. « C'est là que l'on voit le talent des professionnels ». Le maire a été interrogé sur divers sujets: la réception de Canal +, la communauté de communes, le plan local d'urbanisme, le schéma de cohérence territoriale, les forfaits des + 75 ans, la taxe des résidences secondaires. Laurence HÉBERT a dialogué avec l'assistance sur le centre Forme d'Ô, expliquant qu'il s'agissait avant tout d'une saison de transition et qu'elle était à l'écoute. Michel GIRARD a évoqué la semaine qui s'annonce avec de fortes précipitations de neige annoncées.



## DES JOURNÉES AVEC 600 ENTRÉES AU CENTRE NAUTIQUE

Ouvert mi-juillet, le centre nautique Forme d'O a enregistré deux journées à 600 entrées à l'occasion des vacances de Noël. D'excellents chiffres, dus en partie à l'absence de neige. Conçu pour être un "plus" après le ski, le centre nautique est également destiné à tous ceux qui sont en attente d'une autre activité sportive et aussi de bien-être. « Une offre complémentaire » « Ce projet, inscrit dans les priorités de l'équipe municipale, a été engagé en 2009. Il s'est inspiré de ce que doit proposer une station de sports d'hiver et d'été. À savoir: une offre variée, complémentaire et surtout destinée à un large public et à la famille toute entière » explique le maire Nicolas RUBIN. Jusqu'au 25 décembre, malgré l'arrêt technique nécessaire pour effectuer les contrôles (3 semaines), cet établissement dirigé par Laurence HÉBERT aura accueilli plus de 40578 personnes.

Cette dernière, comme elle l'a indiqué lors de la réunion avec l'amicale des résidents, est actuellement en phase d'observation pour répondre au mieux aux souhaits de tous.



## GERARD LARCHER A INAUGURÉ LA LIAISON SUPER CHÂTEL/LINGA

La liaison entre les secteurs du Linga et de Super-Châtel a été inaugurée ce matin, en présence d'une assistance particulièrement nombreuse. Cet événement était placé sous la présidence d'honneur de Gérard LARCHER, Président du Sénat, entouré de nombreuses autres personnalités: Préfet, Députés, Sénateurs, Conseillers Généraux, Maires et partenaires de la montagne. Lors de son mot d'accueil, le maire Nicolas RUBIN devait émettre des souhaits: « Quand on parle de calendrier scolaire, ce n'est pas pour perturber le cycle de l'enfant, puisque nous nous sommes adaptés à cette réforme, mais simplement parce que les saisons sont courtes ». Le président du Sénat Gérard LARCHER salua ensuite « les passionnés de la montagne pour le travail qu'ils ont fait aujourd'hui. Vous êtes sur un territoire de réussite qui pourtant, il y a un siècle, envoyait les ramoneurs à Paris. Vous étiez un département de pauvreté et vous voilà un département de réussite par le courage, par l'engagement, par l'imagination. C'est vous-mêmes qui avez réussi cela ».

Le président LARCHER a conclu son intervention en notifiant son attachement aux communes et départements, manière de prendre ses distances avec la nouvelle réforme territoriale. « Il nous faut conserver des relais de proximité. Ce n'est pas ringard que défendre les départements ».



## LE TAPIS COUVERT DE PRÉ LA JOUX EST OPÉRATIONNEL

Nouveauté de la saison sur le domaine skiable de Pré La Joux, l'ouverture du tapis couvert en remplacement d'un fil neige. D'une longueur de 221 mètres, sur une pente moyenne de 9,3%, il comprend une issue de secours tous les 25 mètres côté des pistes à gauche, avec un bouton d'arrêt d'urgence. Le dôme du dessus est en polycarbonate transparent. « Nous venons depuis 12 ans ici en famille, nous avons bien connu le fil neige, nous apprécions pour nos enfants ce tapis, plus accessible pour les débutants, » précisait une famille.



## DÉBORDEMENT DU RUISSEAU SECTEUR LINGA

Dimanche 3 mai des dégâts importants suite aux intempéries ont été constatés à Châtel à la hauteur de la route des Moulins, sur le secteur de Villapeyron (Linga). Le ruisseau des Boudimes a causé l'inondation d'une ferme, dont l'étable où se trouvaient des animaux. Des agriculteurs voisins et amis sont venus donner le coup de main de solidarité. Les engins et les personnels du service technique de la mairie sont intervenus et il a fallu faire appel à des entreprises privées locales pour l'une avec un engin araignée et l'autre une pelle pour dégager les matériaux obstruant les canalisations. Franck MARCHAND, le premier adjoint de Châtel précise: « Nous nettoyons le plus gros aujourd'hui [dimanche] pour que les accès soient rendus. Il y avait 30 centimètres de boue. On a d'autres soucis, notamment des canalisations d'écoulement d'eaux usées qui sont colmatées; on va essayer de les faire déboucher rapidement. En aval, la route départementale était chargée de matériaux et de boue; le service des routes a fait intervenir une entreprise privée et un véhicule municipal toujours muni de la lame de déneigement a raclé la chaussée. Il a fallu nettoyer les parkings des résidences recouverts de boues également. Les pompiers ont fait avec les services techniques un travail exemplaire depuis 6h30 du matin ». Dimanche, élus, encadrement des services techniques étaient sur place pour prendre la mesure des dégâts.



## MALGRÉ UN DÉMARRAGE DIFFICILE, LA SAISON D'HIVER 2014/2015 VA VERS UN ÉQUILIBRE

Le début de saison d'hiver de la station de Châtel est jugé compliqué, d'abord parce que l'ouverture n'a pu se faire comme certaines années au 1er décembre. Par manque de conditions adaptées, il a fallu reporter les secteurs d'ouverture des domaines. « À fin janvier on était quasiment à moins 30 % de notre activité de l'année précédente. On était inquiet, pourtant la neige avait été produite quand on le pouvait, le froid n'était pas là, les conditions ne permettaient pas de produire. Tout notre système, heureusement avec notre équipe de neige, était sous pilotage, on était prêt à déclencher, mais pas suffisamment pour couvrir », précise Bernard HUGON le directeur de la société des remontées mécaniques (SAEM). La liaison des domaines a fait selon lui redécouvrir le domaine à des personnes qui ne venaient plus à Châtel, notamment en provenance de la Vallée d'Aulps ou du bas du Chablais. « Nos deux installations ont fait beaucoup de passages (360 000 allers-retours sur février).

### Le retard rattrapé en février

Et de rappeler que 15 jours en janvier il y avait trop peu de neige. Celle-ci est arrivée fin janvier, ainsi que le froid. « Et là toute la puissance économique de Châtel a pu se révéler, la neige de culture s'est mise en route et on a pu ouvrir tout le domaine et faire de très belles journées, explique le directeur de la SAEM. Pendant les premières périodes où Avoriaz avait fait un contingentement des clients, nous, on a toujours accueilli, ce n'est pas notre méthode de dire "on va réduire et sélectionner les clients", on a préféré rester ouvert et gérer la difficulté. On a de belles équipes et des gens qui croient dans la station et c'est très agréable pour cela. Sur février on a rattrapé une très grande partie de notre retard puisque fin février on n'était plus qu'à moins 10 %, pour finalement aujourd'hui équilibrer à plus ou moins 1 %, alors que l'ensemble des domaines skiables annonce une baisse de 3 % (Dauphiné Libéré du 21 avril). On sera donc stable par rapport à la saison et aux cinq dernières années, critère de comparaison: on est à plus 7 % »

**Fermeture-Enquête-Travaux:** La saison a fermé le dimanche 26 avril au soir sur le seul domaine resté ouvert (Pré La Joux). L'enquête de satisfaction (près de 5 000 réponses) attribue la note de 8,25/10 à la station. Augmentation due à liaison qui allège le trafic des bus. Le conseil d'administration de la SAEM va fixer la liste des travaux à réaliser au bénéfice de la prochaine saison d'hiver. La commune se prononcera quant à l'aménagement du parking de la liaison à Vonnes. Le transport bus sera toujours privilégié.

